



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2018

L'année scolaire 2017/2018 s'est terminée avec les dernières manifestations scolaires et périscolaires et chacun va prendre au cours de ces deux mois, un repos bien mérité. Dès le 3 septembre, nos enfants reprendront l'école dans des locaux neufs et agrandis sur Villiers le Sec et profiteront d'une nouvelle restauration scolaire à Euffigneix. Une porte ouverte sur les deux sites sera organisée le **vendredi 31 août de 18h à 20h** et vous permettra de découvrir ces nouveaux aménagements.

Comme chaque été, notre village a revêtu sa tenue estivale et permettez-moi d'apprécier le fleurissement particulièrement réussi de notre village, la gestion de nos espaces verts ou encore la propreté de nos rues. Bien évidemment, il peut y avoir çà et là une herbe « folle » sur un trottoir, mais l'ensemble de nos rues est désherbé très régulièrement. Je vous rappelle que nous n'utilisons plus de produit phytosanitaire, ni d'engrais chimique, sur l'ensemble de la commune. Je voudrais encore remercier les bénévoles du Grand Pardon de notre village qui ont apporté à nos monuments un fleurissement certes éphémère mais magnifique.

Les mois de juin et juillet sont aussi les plus prolifiques en matière de manifestations et de récoltes. Au côté des moissonneuses qui œuvraient dans les champs, vous avez été très nombreux à participer aux festivités du 14 juillet et je vous en remercie. Un programme d'activités variées sera proposé à nos enfants avec le Ludobus et un centre de loisirs en août.

Enfin, les gens du voyage viendront en août mais nous avons obtenu de l'Etat l'engagement écrit que ce sera la dernière fois. Les dispositifs de sécurité seront identiques à ceux de 2016.

Je vous souhaite de passer un très bel été et de profiter pleinement de ces moments de partage et de convivialité avec vos proches et vos amis.

Très chaleureusement
Votre Maire
Laurence MEUNIER

Motion « Vie et Lumière » : Mme le Maire a fait part d'une motion présentée lors d'une réunion avec tous les maires du secteur et M. le Président du Conseil Départemental.

Réunis le 20 juin 2018, les élus des territoires impactés directement par le rassemblement évangélique « Vie et Lumière » se sont inquiétés vivement de l'absence de réponse précise de Monsieur Gérard COLLOMB, Ministre de l'intérieur, aux courriers qui lui ont été adressés par Nicolas LACROIX, Président du Conseil Départemental de Haute-Marne. En effet, dès le mois de février et à deux reprises, ce dernier a présenté les difficultés qu'un tel rassemblement susciterait s'il était organisé dans les mêmes conditions et délais qu'en 2016. A désormais moins de deux mois de la tenue de cette manifestation, le Gouvernement n'avait toujours pas désigné le lieu qui l'accueillera. Pourtant, le regroupement sur un seul site d'au moins 5 000 caravanes et 20 000 personnes nécessite une organisation sans faille et d'importantes précautions, en matière d'hygiène, de sécurité et de santé publique, dont le coût est largement supporté par les collectivités locales.

Considérant que ce rassemblement ne saurait se tenir dans de bonnes conditions au regard de la légèreté dont le Gouvernement a fait preuve et parce que cette légèreté ne peut s'apparenter qu'à du mépris vis-à-vis d'eux et de leur population, le Conseil Municipal, a décidé d'adopter à l'unanimité la motion.

Subventions 2018 à diverses associations : suite à la réception de dossiers de demande de subvention de la part de plusieurs associations de la Commune, le Conseil a décidé de verser diverses subventions au titre de l'année 2018.

Dispositif Participation Citoyenne : il s'inscrit dans la lutte contre la délinquance dans le cadre d'une stratégie territoriale de sécurité fondée sur l'implication de différents acteurs locaux que sont la commune, les habitants et la gendarmerie. Le dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation, et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Le Conseil a décidé d'y adhérer. Une réunion publique a été organisée et des personnes se sont portées volontaires. Des panneaux signalétiques indiquant que la commune participe à ce dispositif pourront être installés à titre dissuasif aux entrées du village.

Recensement de la Population : Désignation du Coordonnateur Communal : Villiers-le-Sec fait partie des Communes qui feront le recensement de la population en 2019. Le Conseil a désigné Mme Marina BONFILS-RATIER, secrétaire de Mairie, coordonnateur d'enquête pour le prochain recensement de la population de l'année 2019.

Cession d'une parcelle de terrain à M. Benjamin CHAUDRON et Mme Catherine VERSET : M. CHAUDRON et Mme VERSET, demeurant à Villiers-Le-Sec, ont demandé l'achat de terrain situé le long de leur parcelle section AE N°331. Il s'agit d'une petite partie de la parcelle cadastrée AE N°99 (environ 44 m²). Pour des raisons de sécurité routière, dues à la proximité avec l'entrée et la sortie du parking de l'école, le Conseil a décidé de ne pas vendre la partie demandée.

Cession d'une parcelle de terrain à Monsieur et Madame Flavien IDDIR : M. et Mme IDDIR, demeurant à Villiers-Le-Sec, ont souhaité acquérir la parcelle située au lieu-dit « La Louvière », cadastrée ZD N°13, d'une surface de 1 460 m² ; terrain que ce dernier louait depuis des années à la Commune. Le Conseil a décidé de vendre la parcelle à M. et Mme IDDIR. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur, et ce en accord avec M. et Mme IDDIR.

Décision modificative N°1 - M 14 : le Conseil Municipal l'a adopté.

Marché d'extension de l'école ; avenant au lot 1 pour la création d'un parking : Le Conseil a approuvé la modification des travaux et l'ajout de prestations supplémentaires.

FÊTE DES MÈRES



Samedi 9 juin, six familles ont répondu présent à l'invitation de la municipalité afin de célébrer les naissances qui ont eu lieu entre avril 2017 et mars 2018. Un échange intergénérationnel a eu lieu, puisque Madame LABBE, doyenne du village et maman de cinq enfants, était là.



GRAND PARDON



Après plusieurs années de confection, différents monuments ont été parés de centaines de fleurs en crépon, réalisées par l'atelier de Villiers-le-Sec.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



C'est sous un soleil éclatant que la population s'est rendue devant le monument aux morts pour la cérémonie de la fête nationale. Cette journée fut l'occasion de se réunir autour d'un repas convivial, précédant diverses animations proposées dans l'après-midi. Le traditionnel feu d'artifice a clôturé cette journée



Mairie

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11
☎ : 03 25 31 86 03
✉ : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

- Du mardi au jeudi de 16h00 à 18h30 (19h30 le vendredi)
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

- Mercredi de 16h00 à 18h00
- Vendredi de 18h00 à 19h30
- Samedi de 10h00 à 12h00
- Les autres jours sur rendez-vous

Micro-crèche

4, Rue Chaude
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Agence Postale

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

- Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Dates à venir

Pêche à la carpe (Loisirs et Détente)
Samedi 28 et dimanche 29 juillet

Pêche au coup - fritures (Loisirs et Détente)
Dimanche 5 août

Pêche à la carpe (Loisirs et Détente)
Samedi 18 et dimanche 19 août

Vide grenier (AFR)
Dimanche 2 septembre

Pêche au coup - carpe (Loisirs et Détente)
Dimanche 2 septembre

Etat-civil

Carnet bleu :

30/04 : Julian de Frédéric et Justine NICOLIN
20/06 : Tom de Aurélien MOUCHEROUD et Maud BONGARD
27/06 : Nathan de Freddy PREMAOR et Cynthia ANTOINET

KERMESSE DU RPI

Vendredi 29 juin, les élèves ont présenté leurs spectacles devant leurs familles, venues nombreuses, sur le site de Buxières-les-Villiers.



SPECTACLE DES NAP

Jeudi 5 juillet, ce fut le clap de fin pour les Nouvelles Activités Périscolaires, avec la mise en scène des différents ateliers : danses, sports...



SCIENTIBUS

Mercredi 18 juillet, le Ludobus (initiative des Francas) est passé dans la commune pour proposer des activités gratuites aux enfants de tous âges.



ECOLE ET JEUNESSE

• Effectifs rentrée :

Avec 124 élèves, nos effectifs pour la rentrée 2018 restent stables.

• Horaires scolaires

Dès la rentrée 2018, la semaine scolaire se fera sur quatre jours : le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Cela impliquera de nouveaux horaires scolaires qui ont été proposés par l'équipe enseignante et validés en conseil d'école : **8h30-12h00/13h30-16h00 sur les deux sites, Villiers le Sec et Euffigneix.** L'éducation Nationale a répondu favorablement à cette demande.

• Horaires des transports scolaires

Départ pour Euffigneix : 8h08 devant l'école maternelle

Retour à Villiers-le-Sec : 16h10 devant l'école maternelle

Pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties pour le bus se dérouleront côté Grande Rue et les entrées et sorties pour les élèves scolarisés à Villiers-le-Sec se feront impérativement côté parking.

• Périscolaire

⇒ L'amplitude horaire du temps périscolaire restera la même : de 7h30 à 18h30.

⇒ Un quart d'heure de garderie gratuite sera prévue de 12h00 à 12h15 sur le site de Villiers le Sec afin de permettre aux parents qui le désirent et qui ont des enfants scolarisés sur les deux sites de les récupérer à Euffigneix puis à Villiers le Sec.

⇒ La composition des personnels sur les différents sites sera la suivante :

⇒ Restauration sur Villiers le Sec: Mmes Charrier, Lambert, Bourcelot et Lamontre.

⇒ Restauration sur Euffigneix : Mmes Iddir, Fontaine et Melle Anna Iddir.

⇒ Comme cette année, les repas seront livrés en liaison chaude par la Société SCOLAREST.

N'hésitez pas à contacter la mairie de Villiers le Sec pour tout questionnement concernant ce sujet.

Site web de la Commune : www.mairie-villierslesec52.fr